

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. NOM DU MEDICAMENT VETERINAIRE

TARI DOG 20 MG COMPRIMES PELLICULES POUR CHIENS ET CHATS

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Un comprimé pelliculé de 200 mg contient :

Substance(s) active(s) :

Aminophylline..... 20 mg

Excipient(s) :

Composition qualitative en excipients et autres composants
<u>Noyau :</u>
Extrait sec de Cascara
Nébulisat de piloselle
Sauge (extrait de)
Lactose monohydraté
Silice colloïdale hydratée
Talc
Stéarate de magnésium
Silice colloïdale anhydre
Hydrogénophosphate de calcium dihydraté
Povidone
Croscarmellose sodique

<u>Pelliculage :</u>
Sépisperse K1009 bleu
Hypromellose
Phtalate de diéthyle

Comprimé pelliculé, de couleur bleue.

3. INFORMATIONS CLINIQUES

3.1 Espèces cibles

Chien et chat.

3.2 Indications d'utilisation pour chaque espèce cible

Tarissement non hormonal de la sécrétion lactée chez les chiennes et les chattes.

3.3 Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients.

3.4 Mises en garde particulières

Aucune.

3.5 Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles

Parallèlement au traitement médical, il est recommandé d'imposer un régime : diète complète pendant un jour, puis diète hydrique pendant 48 heures, puis régime pendant 10 jours (ration habituelle divisée par deux, en complétant avec des légumes verts).

On ne doit pas encourager le maternalisme, en caressant les mamelles ou en laissant la chienne coucher avec des objets familiers qu'elle considère comme des chiots.

Si la sécrétion lactée n'est pas tarie au bout d'une dizaine de jours maximum ou si celle-ci réapparaît, consulter un vétérinaire.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Sans objet.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement

Sans objet.

Autres précautions

3.6 Effets indésirables

Chiens et chats : non connus.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir également la rubrique « Coordonnées » de la notice.

3.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Sans objet.

3.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Le médicament vétérinaire ne doit pas être associé à l'éphédrine.

3.9 Voies d'administration et posologie

Voie orale.

1 à 5 mg d'aminophylline par kg de poids corporel et par prise, à raison de 2 prises quotidiennes espacées de 12 heures d'intervalle, pendant 5 jours, conformément au tableau suivant :

Poids corporel	Nombre de comprimés par prise
Chattes et chiennes de petite taille (< 10 kg)	1 comprimé
Chiennes de taille moyenne (jusqu'à 30 kg)	2 comprimés
Chiennes de grande taille (> 30 kg)	3 comprimés

Afin de garantir une posologie appropriée, le poids corporel doit être déterminé aussi précisément que possible.

Si nécessaire, le traitement peut être poursuivi pendant 5 jours supplémentaires.

3.10 Symptômes de surdosage (et, le cas échéant, conduite d'urgence et antidotes)

Non connu.

3.11 Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi, y compris les restrictions liées à l'utilisation de médicaments vétérinaires antimicrobiens et antiparasitaires en vue de réduire le risque de développement de résistance

Sans objet.

3.12 Temps d'attente

Sans objet.

4. INFORMATIONS PHARMACOLOGIQUES

4.1 Code ATCvet

QR03DA05

4.2 Propriétés pharmacodynamiques

L'aminophylline, composé de la famille des méthylxanthines, permet le tarissement de la sécrétion lactée par ses propriétés diurétiques et inhibitrices de la lactation.

4.3 Propriétés pharmacocinétiques

Après administration par voie orale, l'aminophylline est relativement bien absorbée. Son élimination se fait essentiellement sous forme de métabolites par voie rénale.

Propriétés environnementales

5. DONNÉES PHARMACEUTIQUES

5.1 Incompatibilités majeures

Aucune connue.

5.2 Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 4 ans.

5.3 Précautions particulières de conservation

À conserver à une température ne dépassant pas 25° C.

5.4 Nature et composition du conditionnement primaire

Plaquette thermoformée PVC-aluminium

5.5 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

6. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

DOMES PHARMA
3 RUE ANDRE CITROEN
63430 PONT DU CHATEAU
FRANCE

7. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

FR/V/5264695 3/1990

Boîte de 2 plaquettes thermoformées de 15 comprimés pelliculés

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

8. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION

01/10/1990 - 09/06/2010

9. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR DU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

03/06/2024

10. CLASSIFICATION DES MEDICAMENTS VETERINAIRES

Médicament vétérinaire non soumis à ordonnance.

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).